

PAS DE DEMOCRATIE AUTHENTIQUE SANS PROGRES SOCIAL

SAMIR AMIN

1. La démocratie est tout à la fois une exigence pour elle-même et un moyen pour les classes populaires de faire valoir leurs revendications.

La démocratie – prise dans son sens général de reconnaissance de la légitimité des visions différentes des rapports entre l’individu et la société, de la diversité des intérêts, comme de celle des institutions nécessaires pour promouvoir leur mise en œuvre – est la condition incontournable de l’émancipation humaine. On ne peut imaginer cette émancipation sans celle de l’esprit. La démocratie donne à la créativité dans tous les domaines ses chances maximales.

Mais la démocratie – prise alors dans son sens plus précis d’ensemble des institutions qui en définissent les pratiques et l’encadrent – est également un moyen : celui de faciliter la promotion des intérêts du « peuple » (des classes populaires) ou au contraire d’en entraver le déploiement.

Dans ce dernier sens on devra donc distinguer soigneusement les moyens de la démocratie populaire de ceux de la démocratie réservée aux privilégiés. Qualifier la démocratie de « populaire » peut paraître relever du pléonasme puisque *demos* signifie peuple en grec. Mais le pléonasme est rendu nécessaire du fait que la démocratie que l’idéologie dominante nous propose a été conçue et construite pour servir les privilégiés et non promouvoir le pouvoir des classes populaires.

Une démocratie authentique est indissociable du progrès social. Cela signifie qu’elle doit associer les exigences de la liberté et celles, non moins importantes, de l’égalité. Or ces deux valeurs ne sont pas spontanément nécessairement complémentaires mais souvent conflictuelles. La liberté, associée à la propriété placée sur le même plan, sanctifiée par le système économique, réduit l’espace de réalisation des revendications à l’égalité. Car la propriété est forcément celle d’une minorité, comme elle est toujours répartie inégalement. A notre époque, celle des grandes oligopoles financiers dominants, cette inégalité extrême et l’association liberté/propriété combinées assoient le pouvoir réel d’une ploutocratie, réduisent la démocratie à la pratique de rites sans portée. En contrepoint l’égalité (ou tout au moins une certaine dose de moindre inégalité) peut être – et a été souvent dans l’histoire contemporaine – garantie par le pouvoir, sans grande tolérance pour l’exercice des libertés citoyennes.

Combiner liberté et égalité constitue l’essence du défi auquel les peuples contemporains sont confrontés.

2. La démocratie institutionnelle que l’idéologie dominante nous propose constitue un obstacle au progrès démocratique authentique.

La démocratie telle que nous la connaissons n’a pas été – et n’est toujours pas – conçue pour favoriser l’expression des revendications populaires, mais pour leur opposer des obstacles difficilement franchissables.

Trois ensembles de réflexions sur les institutions et les pratiques de cette démocratie tronquée illustreront notre thèse.

(i) Les tendances récentes dominantes dans la pratique institutionnalisée de la démocratie électorale et représentative des pays européens poursuivent ouvertement l'objectif de réduire ce que leurs promoteurs appellent « l'excès de démocratie » !

L'adoption du principe du vote uninominal (à un tour, parfois deux) prenant la relève de celui de la « proportionnelle » (quand elle existait) a pour objectif avoué d'annihiler la portée des voix « minoritaires » et de donner la prime aux candidats « centristes », qui acceptent la soumission aux « règles du système » (au « marché ») et au discours conventionnel qui vise à la légitimer. On observera que la Grande Bretagne, « patrie d'origine de la démocratie » nous dit-on, a toujours pratiqué le vote uninominal, comme les Etats Unis.

L'adoption du système présidentiel, et du principe de l'élection du Président au suffrage universel, poursuivent le même objectif. Cette option est destinée à contraindre l'opinion générale à se cristalliser autour de deux candidats, dits de droite et de gauche, en fait contraints dans ces conditions de polarisation des choix, à se concurrencer au centre. Les Etats Unis et, à leur suite, l'Amérique latine, ont toujours fondé leur système constitutionnel sur ce principe, en connaissance de cause parfaite de ses effets, comme en témoignent les textes des pères fondateurs. Le principe a été, dans les temps contemporains, largement adopté en Afrique et en Asie, pour des raisons relevant d'une logique identique. Il progresse en Europe, a été adopté par la Ve République en France, en dépit de la tradition qui l'associait au bonapartisme. Il reste que ce principe fonctionne mal en France, dont l'opinion a refusé de se coaliser autour de deux candidats (au moins majeurs). Le résultat n'a pas favorisé l'ouverture des espaces de choix, mais tout au contraire produit les résultats aberrants qu'on connaît (le choix Chirac/Le Pen par exemple) ! Il reste aussi que le principe du parlementarisme assis sur le vote uninominal favorisant deux grands partis produit des résultats comparables et donnent des Premiers Ministres quasi Présidentiels.

(ii) Le projet de constitution européenne (que les peuples français et néerlandais ont rejeté mais dont les institutions européennes imposent malgré tout la mise en œuvre des principes) nourrissait l'ambition de sacraliser les principes d'une démocratie représentative faisant obstacle à l'expression efficace des revendications populaires.

Le projet non seulement reprend la sacralisation de la propriété, que les Déclarations (de 1789, des Etats Unis et d'autres) avaient formulée, mais lui donne une valeur absolue remise en cause, en partie au moins, aux lendemains de la seconde guerre mondiale, lorsque les classes populaires, victorieuses du fascisme, avaient acquis une légitimité dont elles n'avaient jamais bénéficié jusqu'alors dans les pays capitalistes (et qu'elles sont en passe de perdre aujourd'hui). Dans le sillage de cette évolution, le projet annihile le concept même du service public, qui limitait le champ d'expansion de la liberté des propriétaire en imposant le respect d'aires d'activités sociales régies par le principe d'égalité. Ce principe de l'égalité (relative) d'accès à l'éducation, à la santé, à la sécurité de l'emploi et des retraites, à quelques uns des besoins essentiels (eau, électricité, transports) est désormais sacrifié aux exigences d'expansion du champ du marché offert à l'exploitation du capital.

Je passerai sous silence les développements détaillés renforçant les « droits » de l'oligarchie financière dans quantité de domaines qui ne relèvent pas d'une constitution, en principe réservée aux seuls principes et non à l'interprétation définitive de leur mise en œuvre.

Le projet par ailleurs réduisait considérablement les pouvoirs législatifs des Nations en les soumettant à la suprématie de la loi « européenne ». Or on sait que si les pouvoirs législatifs dans les Etats Européens sont tout de même constitués à partir des élections parlementaires, il n'en est

pas de même au niveau de l'Union Européenne. Le glissement de ces pouvoirs, des parlements nationaux aux officines bruxelloises de l'Union Européenne, favorise un autre glissement souhaité ouvertement, en direction du gouvernement des juges, - un gouvernement toujours conservateur – chargés de dire le droit en matière de conformité ou non des lois nationales (votées) aux instructions de Bruxelles (qui ne le sont pas).

Le projet de constitution, par sa référence formelle à l'OTAN, annihile la portée éventuelle du choix démocratique en matière de politique extérieure. L'OTAN est une alliance (donc en principe circonstancielle, qui peut être dénoncée par les pouvoirs élus), de surcroît militaire et confiée d'office à la direction des Etats Unis (un Etat étranger quand même à l'Union Européenne !). L'abolition de la souveraineté des Etats dans ce cadre est synonyme d'abolition d'un droit démocratique fondamental, celui de conduire la politique extérieure souhaitée par le peuple.

L'emballage de l'ensemble des textes dans une phraséologie de rappel des racines prétendues de la civilisation européenne (le christianisme, ou le judéo-christianisme évités de peu) ne renforce pas la portée démocratique du projet, mais au contraire en limite la signification.

On comprend que Giscard d'Estaing, père (fort réactionnaire) de ce texte, ait déclaré que celui-ci était « presque aussi bon que celui de la Constitution des Etats Unis » !

(iii) Car en effet le texte de cette Constitution, qu'on nous présente comme ayant été la garantie d'un déploiement continu de la « démocratie » en Amérique » (faisant contraste avec ses avancées et reculs en Europe), a été bien conçu par ses auteurs pour marginaliser le risque de percées des revendications populaires. Les père fondateurs étaient sur ce plan d'une lucidité étonnante qu'ils ont exprimé avec une franchise cynique.

D'abord en ne retenant que deux valeurs fondamentales (la liberté et la propriété), éliminant les aspirations à l'égalité. L'idéologie dominante aux Etats Unis est restée jusqu'à ce jours caractérisée par son mépris de l'égalité, sacrifiée sur l'autel de la compétition (soit disant favorable à l'initiative créative), elle même le produit spontané de la combinaison liberté/propriété qui devient la liberté des propriétaires (la suprématie du « marché »). Cette expression extrême de l'idéologie et de la culture politique parfaitement fonctionnelle pour le capitalisme, abolit le concept de solidarité, qui non seulement définit les aspirations socialistes, mais encore a été, à travers l'histoire, plus important que la compétition dans la réalisation des progrès de l'humanité.

Ensuite en concevant délibérément les formes institutionnelles propres à une démocratie représentative et procédurale : il y a démocratie si les procédures que celle-ci prévoit sont respectées, sans qu'il ne soit nécessaire de tenir compte de savoir qui la décision sert et qui en sont ses victimes. Le vote uninominal et la concentration des pouvoirs présidentiels réduisent à presque néant les chances d'une percée de la représentation populaire authentique. La révolution française, par contre, consciente de ces dangers, avait, pour cette raison, à l'opposé, choisi de ne pas désigner de « Président » (un « Roi élu »). La démocratie représentative et procédurale, opérant dans une société soumise à la primauté de la compétition des propriétaires, favorisait le pouvoir de l'argent, dont les expressions dans la vie politique des Etats Unis ont pris des formes plus extrêmes encore qu'en Europe. On sait qu'il est impossible de participer à une campagne électorale sans disposer de sommes d'argent immenses ; on sait que la loi aux Etats Unis autorise sans restriction le financement des campagnes par les capitalistes les plus fortunées, que les mêmes règles s'étendent à la presse etc. A son tour la démocratie procédurale renforce le pouvoir des juges, que la Cour Suprême symbolise. Et on peut craindre à juste titre que ce pouvoir s'exerce le plus souvent dans un esprit conservateur.

Ce sont ces précautions conservatrices qui expliquent la longévité de la Constitution des Etats Unis. Giscard d'Estaing ne s'y trompait pas, souhaitant pour l'Europe, une constitution qui interdise de concevoir même autre chose que le capitalisme, donnant à toute aspiration à aller au delà de celui-ci, vers le socialisme, un caractère d'inconstitutionnalité et donc d'illégitimité.

De surcroît, comme on le sait, la démocratie en question – comme à Athènes – était réservée aux Blancs de souche européenne. Les pères fondateurs étaient non seulement favorables à l'esclavage mais même le plus souvent directement propriétaires d'esclaves. Il n'ont jamais non plus pensé que les Indiens méritaient plus que d'être exterminés. Les vagues successives d'immigration ont fait le reste : substituer la cristallisation de consciences « communautaristes » à celle d'une conscience politique de classe (je renvoie ici à mon livre *Le Virus libéral*). La dépolitisation massive de l'opinion (qui s'exprime entre autre par l'abstention de la moitié pauvre des citoyens), enviée évidemment par les amis européens des Etats Unis, est le produit de cette construction systématique qui mérite peu le qualificatif de démocratique.

3. Les avancées de la démocratie ont toujours été produites par les luttes populaires, et ces avancées ont été plus marquées dans les moments révolutionnaires.

L'idéologie dominante associe « démocratie » et « liberté des marchés » (c'est à dire en fait capitalisme) et les prétend indissociables : pas de démocratie sans marché, donc pas de socialisme démocratique concevable. Il ne s'agit là que d'une formulation idéologique - au sens vulgaire et négatif du terme – tautologique, qui suppose qu'on ait réduit le concept de démocratie à celui de son modèle tronqué étasunien.

Au demeurant l'histoire du capitalisme réellement existant comme système mondialisé démontre que même cette démocratie tronquée n'a jamais constitué que l'exception et non la règle.

Dans les centres du capitalisme eux mêmes, c'est à dire en Europe occidentale et centrale et aux Etats Unis, les progrès de la démocratie représentative ont toujours été le produit des luttes populaires, retenues aussi longtemps que possible par les tenants du pouvoir (les propriétaires). Cela est un fait incontestable qu'il s'agisse d'élargissement du suffrage (le suffrage universel est récent), du renforcement des pouvoirs législatifs face aux privilèges des Rois, des aristocraties associées et du Haut Commandement militaire, du recours à la proportionnelle », d'inclusion dans les droits de limites à la liberté des propriétaires (droits du travail, sécurité sociale etc.).

A l'échelle du système du capitalisme mondial – l'unité véritable dans laquelle se meut le déploiement du capitalisme – l'association démocratie (tronquée)/capitalisme est encore plus visiblement sans fondement réel. Dans les périphéries (75 % de l'humanité) intégrées dans le capitalisme mondial réel, la démocratie n'a jamais – ou presque – été à l'ordre du jour du possible, ou même souhaitable pour le fonctionnement de l'accumulation capitaliste.

Dans ces conditions j'irai même jusqu'à dire que les avancées démocratiques dans les centres, si elles ont bien été le produit des luttes des classes populaires concernées, n'en ont pas moins été largement facilitées par les avantages des sociétés concernées dans le système mondial. Marx lui même attendait des effets positifs importants du suffrage universel : la possibilité d'une transition pacifique au socialisme. L'histoire n'a pas confirmé ses espoirs. Car le suffrage universel opérait ici dans les sociétés gangrenées par l'idéologie nationaliste/impérialiste et les avantages réels qui lui sont associés (cf. Luciano Canfora, *La démocratie, histoire d'une idéologie*, Seuil 2006).

Les mouvements populaires et les peuples en lutte pour le socialisme et la libération du joug impérialiste ont été à l'origine de percées démocratiques authentiques amorçant une théorie et une pratique associant, elles, démocratie et progrès social. Cette évolution - au delà du capitalisme, de son idéologie et de sa pratique restreinte de la démocratie représentative et procédurale - a été amorcée très tôt, dès la Révolution française. Elle s'est exprimée d'une manière plus mûre et plus radicale dans les révolutions ultérieures, dans la Commune de Paris, la révolution russe, la révolution chinoise et quelques autres (celles du Mexique, de Cuba, du Vietnam).

La Convention montagnarde non seulement impose de grandes réformes démocratiques (le suffrage universel, l'abolition de l'esclavage), en proclame les principes fondateurs (l'égalité, la solidarité, le droit à la vie, à l'éducation etc.), mais encore prévoit des systèmes institutionnels conçus pour les servir (rejet du présidentielisme etc.). Quelqu'aient été les limites de ces avancées - que les conditions objectives de l'économie de l'époque expliquent sans difficulté - elles n'en ont pas moins été les inspiratrices d'espoirs nouveaux, ceux que les communistes babouviens ont exprimés. La Commune de Paris fait sienne cet héritage et le pousse en avant.

La Révolution russe procède aux grandes réformes qui conditionnent une évolution socialiste et démocratique possible : la réforme agraire, l'expropriation des capitalistes. La dérive étatiste est ultérieure. Mais c'est sans doute la Révolution chinoise qui avait posé les principes d'une « démocratie populaire » (rien à voir avec la pratique des « démocraties populaires » de l'Europe de l'Est) porteuse d'avancées sociales et démocratiques réelles, définissant une étape de la longue transition au socialisme démocratique. L'abolition de la propriété privée du sol et la garantie de l'accès égal de tous à celui-ci en constituait l'axe majeur. La mise en place des Communes, gestionnaires collectifs de la production agricole, des petites industries associées, et des services publics (écoles, cliniques etc.), pouvait servir de cadre institutionnel efficace à une démocratisation progressive de la gestion de tous les aspects de la vie sociale.

Les limites, incohérences et reculs de la démocratie populaire chinoise ont des causes multiples, bien analysées par Lin Chun (*The transformation of Chinese socialism*, Duke U. Press 2006) : les contradictions objectives qui opposent les trois pôles nécessaires d'un projet de transition de longue haleine (l'indépendance nationale, le développement des forces productives, la progression des valeurs d'égalité et du socialisme), mais aussi - et pas moins important - l'absence de la formulation des garanties juridiques formelles des droits de l'individu et l'institutionnalisation imprécise des pouvoirs. La « ligne de masse », qui invite les classes populaires à formuler leurs revendications, leur donne les moyens de le faire, et n'érige pas le parti en avant garde autoproclamée, qui « enseigne » au peuple une vérité dont il a le monopole de la connaissance, sans avoir à « apprendre » auprès du peuple, procède bien de la logique fondamentale d'un projet démocratique. Ce principe se situe aux antipodes de la thèse selon laquelle la théorie est apportée de l'extérieur au mouvement. La « ligne de masse » ne constitue néanmoins pas un substitut à l'institutionnalisation des droits et des organisations.

Je ne suis pas de ceux qui s'abstiennent de critiquer sévèrement les dérives autoritaires, voire sanguinaires, qui ont accompagné les moments révolutionnaires de l'histoire. En expliquer les raisons ne les justifie pas et n'en réduit pas sa portée destructrice de l'avenir socialiste qu'elles véhiculaient. Encore faudrait-il rappeler que les violences les plus sanguinaires ont toujours été celles des contre révolutions. La terreur blanche des Versaillais compte ses victimes par dizaines de milliers ; le nombre des victimes innocentes de la Commune ne dépasse pas la centaine. Les dérives sanguinaires du stalinisme ne sont pas le produit de la logique du socialisme mais de la volonté d'en arrêter la progression et de lui substituer celle de l'étatisme que je qualifie de « capitalisme sans capitalistes ». Encore faudrait-il rappeler également les crimes permanents du

capitalisme/impérialisme réellement existant, les massacres coloniaux, ceux associés aux « guerres préventives » conduites aujourd'hui par les Etats Unis et leurs alliés. La « démocratie » dans ces conditions, quand elle n'est pas simplement rayée de l'ordre du jour, n'est guère qu'une mascarade on le voit en Iraq.

4. La démocratie, aujourd'hui en recul, dans le monde ne peut avancer qu'à la condition de prendre les formes d'une démocratie sociale institutionnalisée.

Dans le cadre en place du capitalisme mondialisé la démocratie (même dans ses formes tronquées) n'est pas en progrès – réel ou même potentiel – mais au contraire en recul, menacée de perte de légitimité et de crédibilité. « Le marché décide de tout, le Parlement (quand il existe) de rien ». De surcroît la guerre conduite « contre le terrorisme » sert, comme on le sait, de prétexte pour réduire les droits démocratiques, pour le plus grand profit du pouvoir de la ploutocratie, forme nouvelle de celui de la bourgeoisie financière du capitalisme sénile. Les peuples risquent alors d'être attirés par l'illusion des replis « identitaires » (para ethniques et/ou para religieux), antidémocratiques par essence, qui les enferment dans l'impasse.

Partout, même si c'est dans des conditions très différentes selon qu'on se situe dans les centres ou les périphéries du capitalisme mondialisé contemporain, le défi est de la même nature : aller au delà à la fois du capitalisme et de la démocratie représentative, autrement dit adopter des positions radicales dans ces deux directions indissociables, constitue la condition d'avancées démocratiques.

J'énumérerai donc quelques propositions générales possibles qui permettraient d'avancer dans cette direction :

- (i) l'adoption de chartes des droits (chartes nationales et internationales, chartes spécifiques concernant des champs définis, comme les droits des femmes, des paysans, des organisations ouvrières, de la gestion des services publics, de celle des entreprises publiques et privées etc.) qui osent remettre en cause le caractère sacro saint de la propriété, affirmer la primauté des valeurs associant liberté et égalité, développement et progrès social. Eh bien entendu la formulation des moyens nécessaires pour que ces chartes ne demeurent pas dans l'état de vœux pieux.
- (ii) le renforcement des pouvoirs des parlements élus, l'adoption du principe de la proportionnelle, l'abolition des systèmes présidentiels devraient bénéficier d'une haute priorité dans les programmes politiques d'une gauche soucieuse de rendre à la démocratie son sens perdu.
- (iii) l'ouverture d'espaces de gestion populaire et démocratique dans tous les domaines, des services sociaux, de l'entreprise de production, de la gestion municipale et la conduite de luttes pour en faire reconnaître la légitimité par les pouvoirs.
- (iv) le rétablissement du respect intégral de la souveraineté des nations, étant entendu qu'il ne peut y avoir de « démocratie supranationale » si les aspirations démocratiques sont bafouées au niveau des nations (ce qui est le cas dans l'Union Européenne). Sacrifier les progrès possibles des peuples plus avancés dans leurs luttes au nom d'un quelconque avantage « à long terme » des grands ensembles régionaux n'est pas acceptable parce que la réalisation d'avancées effectives dans un ou plusieurs pays peut avoir des effets d'entraînement sur les autres, tandis que l'alignement sur les « exigences » de l'union régionale est presque toujours alignement sur le moins avancé. Faire ce choix c'est en fait faire prévaloir les intérêts dominants pour lesquels « l'ouverture mondiale » (des marchés) est d'importance décisive sur ceux des classes populaires.

Les défis auxquels un programme radical du modèle proposé est confronté sont certainement considérables. Au delà de la variété des situations concrètes, on peut repérer trois ensembles de difficultés majeures :

(i) dans les pays du centre capitaliste/impérialiste les classes populaires (et même en grande partie les classes moyennes, au moins potentiellement) aspirent certainement à plus de démocratie réelle, plus d'égalité, plus de solidarité et de sécurité sociale (sécurité de l'emploi, des systèmes de retraites etc.). Il n'est pas dit que l'idéologie de la compétition sauvage soit acceptable en Europe, sinon aux Etats Unis. Mais les peuples du Nord sont-ils disposés à renoncer aux avantages importants que leur procure le pillage de la Planète qui implique le maintien des peuples du Sud dans le sous développement ? Le souci écologique d'un développement « durable » devrait appeler à remettre en question sérieusement ces avantages. Doit-on constater que, probablement pour cette même raison, la manifestation de ce souci ne dépasse pas l'expression de vœux pieux.

(ii) dans les pays de la périphérie le défi ne peut être relevé que si pour une longue période de transition (de type séculaire) les systèmes politiques de démocratie populaire parviennent avec succès à combiner trois objectifs : le maintien et le renforcement de l'indépendance nationale dans un système international multipolaire fondé sur le principe d'une mondialisation négociée, l'accélération incontournable du développement des forces productives sans laquelle il est vain de parler de l'éradication de la pauvreté et de la construction d'un monde multipolaire équilibré, l'affirmation de la place grandissante des valeurs du socialisme et en particulier de l'égalité. Ce défi concerne trois quarts de l'humanité. Mais si le relever conditionne la progression parallèle de la démocratisation de la société, en sens inverse et complémentaire il me paraît difficile à notre époque de parvenir à un développement digne de ce nom (c'est à dire accéléré, social sinon socialiste, renforçant l'indépendance nationale) par le moyen de « despotismes éclairés ». Sans doute une autocratie éclairée de ce genre vaudrait mieux que les despotismes obscurantistes, peu gênants pour l'impérialiste. Sans doute existe-t-il peut-être encore des situations pour lesquelles, à court terme, on ne peut guère espérer beaucoup mieux. Mais il me paraît évident que ce qui peut être obtenu dans ce cadre politique non démocratique trouvera rapidement des limites infranchissables.

(iii) la démocratie n'est pas une recette qu'il suffirait d'adopter. Sa réalisation est un processus sans fin, ce qui me fait lui préférer le terme de démocratisation. Au demeurant la recette en question – pluripartisme et élections – non seulement enferme dans l'option d'une démocratie représentative et procédurale tronquée, réservée au seul domaine de la gestion de la vie politique, devenue de ce fait parfaitement anti populaire à notre époque du capitalisme sénile, mais encore, associée au libéralisme économique, tourne à la farce. La recette fait perdre à la lutte pour la démocratie sa légitimité. Accepter cette solution comme « moins mauvaise » enferme dans l'impasse démoralisante. Et les discours concernant la « bonne gouvernance » et la « réduction de la pauvreté » n'apportent aucune réponse aux effets destructeurs du libéralisme.

Il me paraît utile, pour terminer, de signaler les grandes options à discuter concernant les méthodes de lutte capables d'avancer avec succès dans les directions indiquées ici. Ce débat interpelle directement les « mouvements » qui se retrouvent dans les Forums sociaux.

(i) le moment actuel est caractérisé par la diversité extrême et de toutes natures des mouvements sociaux de protestation et de lutte contre les effets dévastateurs du déploiement des stratégies dominantes des pouvoirs en place. Mais il est caractérisé tout également par une grande méfiance à l'égard des formes d'organisation et de lutte des gauches historiques ds XIXe et XXe siècles, de leur tendance spontanée à s'autoproclamer « avant gardes » (un terme largement rejeté

aujourd'hui de ce fait), à s'affirmer par des méthodes souvent peu respectueuses des principes de la démocratie. Ces reproches sont largement fondés sur une analyse critique correcte de ce que furent les luttes des deux siècles passés. Ils doivent donc être pris au sérieux et inspirer l'invention créatrice de nouvelles formes d'organisation et d'action.

(ii) en réponse à ce défi beaucoup de « mouvements » et de militants acceptent des propositions que je crois être dangereuses à l'extrême. Parmi celles-ci je citerai au moins :

- le discours sur la « société civile ». Au delà du flou conceptuel, ce qui est entendu par celle-ci s'inspire largement d'un modèle qui valorise l'a-politisme (et en particulier le rejet de la politique des partis) au bénéfice de l'action prétendue rapprochée, à la base, « utile » immédiatement (en réalité donc sans capacité de remise en cause des systèmes de pouvoir jugés trop puissants pour être mis en déroute). La méthode favorise des évolutions négatives, perpétuant l'émiettement des mouvements, voire leur transformation en « lobbies » de défense d'intérêts singuliers, au détriment de l'intérêt général. La tradition étatsunienne dont l'éloge est repris par Negri, inspire largement ce discours sur la « multitude ». Il trouve son fondement idéologique dans la survalorisation de « l'individu », considéré comme devenu le sujet historique de la transformation, ce que classes et nations ne seraient plus. Cette idéologie convient aux minorités de « bobos » (bourgeois-bohèmes) de l'occident opulent, - sur représentées dans les Forums sociaux -, elle ne répond pas aux attentes des immenses masses de classes populaires.

- le discours « communautariste », produit presque inévitable de la diversification des « origines » des composantes des classes populaires (produit elle même des migrations du dernier demi siècle). Largement associée à la faiblesse des expressions de la conscience de classe et de la conscience citoyenne, l'idéologie communautariste, loin de favoriser la maturation des consciences mentionnées, en perpétuent le sous développement. Ici encore la tradition, venue des Etats Unis où elle a précisément rempli cette fonction d'obstacle à la maturation de la conscience politique de classe, est aujourd'hui en grande vogue en Europe.

(iii) la stagnation des « mouvements » pris au piège des méthodes et des discours critiqués ici, les succès fort limités (souvent insignifiants) des luttes dans lesquels ils s'engagent, favorise à son tour le ralliement à la thèse du « choix du moins mauvais », pour éviter « le pire ». Mais ce choix, étant entendu que le moins mauvais s'avère souvent peu différent du pire, n'a qu'un seul effet : démoraliser les classes populaires.

(iv) en contrepoint j'avancerai les propositions suivantes :

- Organiser la « convergence dans la diversité », ce qui implique certes le respect de la divergence (y compris l'indépendance des organisations) mais également la recherche de plateformes d'action communes capables de promouvoir la convergence. Cela implique qu'on accepte que la définition de stratégies d'action, d'objectifs à court terme et de perspectives plus longues, doit être au centre des débats. Tâches auxquelles le Forum Mondial des Alternatives souhaite contribuer.

- Refuser l'a-politisme. Rappeler que tout mouvement, toute lutte, sont par essence des actes politiques. Et, de ce fait, que l'association de partis politiques (ou à défaut de segments de ceux-ci, et d'acteurs se plaçant ouvertement sur les terrains de la « politique ») doit être non rejetée, mais recherchée.

- Le défi pour tous les mouvements, petits ou grands, comme pour tous les partis politiques, révolutionnaires ou réformistes, est de la même nature : il consiste à faire prévaloir les logiques de

luttres sur celles d'organisation. Ces dernières favorisent la timidité, l'alignement sur le « moins mauvais ». Les premières favorisent la radicalisation des luttres, leur volonté de triompher.